



JOURNAL DU LOT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

CAHORS ET DÉP^t : Trois mois, 5 fr.; Six mois, 9 fr.; Un An, 16 fr.
HORS DU DÉP^t : — 6 fr.; — 11 fr.; — 20 fr.

CAHORS : A. LAYTOU, DIRECTEUR, RUE DU LYCÉE.

ANNONCES (la ligne) 25 cent.
RÉCLAMES — 50 —

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse.

On est inscrit pour un abonnement de même durée, quand on ne renvoie pas le numéro qui suit l'abonnement précédent.

L'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, n° 34 et Place de la Bourse, n° 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS — Service d'Hiver.

Ligne de : Libos, — Agen, — Bordeaux, — Périgueux, — etc.

Ligne de Cahors à Montauban, — Toulouse, etc.

CAHORS				ARRIVÉES A					CAHORS			MONTAUBAN		TOULOUSE
ARRIVÉES	DÉPARTS	LIBOS	VILLENEUVE	AGEN	BERGERAC	BORDEAUX	PÉRIGUEUX	PARIS	Arrivées	Dép. pr Montaub.	Arrivées	Dép. pr Cahors	Dép. pr Toulouse	(Arrivée).
10 ^h 25 ^m matin.	6 ^h 35 ^m matin.	8 ^h 12 ^m m.	9 ^h 22 ^m m.	9 ^h 40 ^m m.	Midi 18 ^m	3 ^h 51 ^m s.	Midi 36 ^m	11 ^h 46 ^m s.	9 ^h 51 ^m m.	5 ^h 5 ^m m.	7 ^h 1 ^m m.	7 ^h 5 ^m m.	7 ^h 56 ^m m.	9 ^h 21 ^m mat.
5 1 soir.	Midi 55	2 37 s.	3 52 s.	4 18 s.	5 17 s.	8 10 —	5 47 s.	4 38 m.	12 37 s.	11 » —	1 » s.	10 35 —	1 ^h 15 ^m s.	2 ^h 45 ^m soir.
10 47 —	5 50 soir.	7 40 —	9 47 —	10 15 —	—	4 39 m.	11 30 —	2 49 s.	7 14 —	5 25 s.	7 45 —	5 10 s.	8 30 —	9 50 —

Train de foire : Départ de Libos à 7^h 10^m matin. — Arrivée à Cahors à 9^h 15^m matin.

Cahors, le 16 Octobre.

La rentrée des Chambres

Séance du 14 octobre.

Selon l'usage antique et solennel, la rentrée des Chambres s'accomplit avec le plus grand calme. On voit que nos parlementaires se réservent.

A la Chambre, M. Brisson, mélancolique, a repris possession du fauteuil présidentiel. Après le tirage au sort des bureaux ainsi qu'il fallait s'y attendre, un petit débat s'engage sur l'ordre du jour. M. de Marcey et M. Rameau y prennent part. La Chambre place en tête de l'ordre du jour, le projet relatif aux ventes judiciaires d'immeubles.

M. l'amiral Peyron dépose un projet de loi relatif aux 10.800.000 francs de crédit pour le Tonkin. Le projet est renvoyé aux bureaux.

A la faveur de ce calme apparent, M. Méline place son projet de loi sur les récompenses relatives à l'Exposition d'Amsterdam.

Avec une visible approbation de la Chambre, M. le ministre de la guerre dépose la loi relative à la création des troupes coloniales. Tout est bien qui finit bien.

M. le marquis des Roys demande à interpeller le cabinet sur la politique économique. Sur la prière de M. Jules Ferry, président du Conseil, l'interpellation est renvoyée à samedi.

La prochaine séance de la Chambre est renvoyée à jeudi.

Au Sénat, M. Le Royer préside à la rentrée. Une soixantaine de sénateurs sont dans la salle.

L'oraison funèbre de M. Bougerolle, sénateur décédé, rencontre une approbation unanime.

Le débat qui s'engage sur l'ordre du jour traîne en longueur. M. Waldeck-Rousseau, ministre de l'Intérieur, voudrait que l'on mit en tête la loi relative aux récidivistes. M. Schoelcher n'est pas de cet avis; il croit qu'on ferait mieux d'attendre le rapport des enquêteurs envoyés à la Guyane.

MM. Humbert et Beranger prennent aussi la parole. Enfin, la proposition sur les récidivistes est placée à l'ordre du jour, immédiatement

après le projet sur les incompatibilités parlementaires.

M. Audren de Kerdrel a demandé que la nomination de la Commission chargée d'examiner le projet de loi relatif aux modifications à apporter au mode de nomination du Sénat, eût lieu lundi. La gauche n'a pas été de cet avis et la nomination de la commission a été fixée à vendredi.

Il faut s'attendre à un très vif débat dans les bureaux.

Et voilà comment, par une froide après-midi d'automne, les Chambres françaises ont opéré leur rentrée.

Jeudi, séance au Sénat.

L'Equilibre du Budget

Le déficit budgétaire inspire au National d'assez lugubres réflexions. Il constate qu'il manque un nombre considérable de millions, que tous les moyens présentés pour combler ce trou sont insuffisants ou dangereux, et il termine en disant :

Comment en sortira-t-on ? Ce n'est pas tout de dépenser sans compter et de transformer, comme on l'a fait depuis si longtemps, la fortune publique en instrument électoral. Quand nous disions qu'il se commettait de véritables folies budgétaires et que des ministres sans résistance livraient trop facilement, les cordons de la bourse à des quémendeurs sans scrupules, on trouvait que nous faisons de l'opposition aigre et que nous manquions de confiance dans le gouvernement de la République. Que faisons, au temps chaud, tous ces députés en quête de subventions pour leurs localités, de places pour leurs protégés ?

Que faisons pendant les années grosses, les ministres, cédant à toutes les réquisitions pour contenir une majorité défaillante ? Ils payaient et chantaient Noël, vantant l'admirable élasticité de nos budgets. Hélas ! la bise est venue et nous n'avons pas même la responsabilité de

donner à nos cigales parlementaires le conseil ironique de la fourmi de la fable.

Nous lisons dans le même journal :

Un négociant ne peut faire face à une échéance. Il a 110,000 francs à payer et n'en possède que 30,000. Il paye 10,000 fr. en argent, renouvelle ses billets jusqu'à concurrence de 100,000, puis le cigare aux lèvres, le ventre en avant, les deux mains dans les poches, la tête haute, il se déclare à lui-même que les affaires vont bien, puisqu'il a en caisse 20,000 fr. de plus que la veille de son échéance.

Est-ce que vous feriez volontiers des affaires avec un négociant si plein d'optimisme et de désinvolture ? Est-ce qu'il ne vous semble pas que cette façon, à la fois naïve et ingénieuse, de balancer ses comptes, annonce le syndic comme l'éclair annonce l'orage ? C'est pourtant par un procédé analogue que la commission du budget est arrivée à déclarer que le budget de 1885, en déficit, avant hier, de 55 millions, se trouvait, hier, en excédent de 1,900,000 francs ! C'est prodigieux, mais c'est ainsi. Il faut dire, pour expliquer ce miracle, plus miraculeux que ceux de la Salette, qu'on prendra les 23 millions dus aux chemins de fer sur les fonds de garantie sur le fonds de 100 millions destiné à l'amortissement des obligations à court terme. On n'amortira pas, ce qui équivaudra, comme l'a fait très justement remarquer M. Héault, à la création d'une seconde dette flottante.

LA GUERRE DE CHINE

Le combat de Chu. — Le ministre de la marine a reçu du général Brière-de-Isle le télégramme suivant, daté de Chu (haut Lochnan), 13 octobre, 3 heures du soir :

« Le colonel Donnier, après un très brillant combat, a enlevé, dans la journée du 10 octobre, les hauteurs qui dominent la forteresse de Chu, point d'appui du grand camp retranché de l'ennemi, défendu par cinq forts casematés.

» Les Chinois étaient très nombreux. Ils ont éprouvé des pertes considérables.

» Le lendemain, 11, ils ont essayé un retour offensif. L'artillerie a couvert le terrain de leurs cadavres.

» L'ennemi, après avoir perdu toutes ses positions, a pris la fuite dans la direction de Lang-Son et paraît s'être arrêté vers Truong-Khan.

» Nos pertes sont :

» Officiers : 1 tué; 2 blessés ne donnant pas d'inquiétude;

» Soldats : 19 tués, 90 blessés.

» Nos troupes sont animées de la plus grande ardeur.

» Les Chinois qui étaient devant nous faisaient partie des meilleures troupes de l'empire. Ils sont parfaitement armés et manœuvrent à l'europpéenne.

» Leurs pertes, excessivement graves, s'élèvent à environ 3,000 tués, parmi lesquels leur général en chef.

» Je considère l'invasion chinoise comme absolument arrêtée dans la direction de Lang-Son.

» Le général de Négrier va très bien.

Bruits de défaite

Si l'on ne savait que la presse anglaise a pris à tâche de desservir les intérêts français dans l'Extrême-Orient, et de se faire l'écho de nouvelles aussi fausses que fantaisistes, l'opinion publique en France aurait lieu de s'alarmer des renseignements que le Times vient de publier sur les opérations militaires qui ont lieu en ce moment à Tampoï et dans l'île Formose.

Suivant ce journal nos troupes auraient subi un échec à Formose.

Voici comment il raconte les faits :

« Six cents hommes avaient été débarqués. Les Chinois, dissimulés dans d'épais taillis, les auraient laissé approcher sans se montrer, jusqu'à une très courte distance.

» Le général Tso, profitant d'un moment de désordre dans lequel se trouvaient les Français,

FEUILLETON DU JOURNAL DU LOT

LE MYSTÈRE DU BAS-MEUDON

— Oui, Monsieur, mais mon cheval est bien fatigué.

— Je vous paye la course cinquante francs.

— Cinquante francs !

— A une condition...

— Laquelle, Monsieur ?

— Vous avez conduit cette nuit un homme et une femme qui sont venus vous éveiller vers quatre heures.

— Tiens ! vous savez ça.

— Oui.

— Eh bien, je voudrais que vous me conduisiez, monsieur et moi, à la maison même où vous les avez menés. Acceptez-vous ?

— Parbleu !

Cassemajou et Jacquot Billard regardent l'ordre de retourner boulevard Clichy. Richard et Loïc n'avaient plus besoin d'eux. L'aventure prenait des proportions de plus en plus romanesques.

— Enfin, s'écria le baron, lorsque la remise commença à rouler, il ne sera pas dit que le hasard se tournera éternellement contre nous. Ce misérable n'aura pas eu le temps de s'échapper encore.

Richard Malvern ne disait rien. Il savait maintenant à quoi s'en tenir. La femme blonde, de moyenne taille, qui par deux fois, au quai de Bercy et rue Oudinot, était venue avertir Hilarion Gentil, c'était Jeanne Simson, il ne lui était plus permis d'en douter maintenant.

Mais qui était l'autre ?

La remise se dirigeait droit vers le centre de Paris. Loïc, lui se sentait plus calme; avec cette prescience intime qui ne trompe que bien rarement, il était sûr qu'il touchait au but. Il était impossible qu'il ne parvint pas cette fois-ci à mettre la main sur le bandit.

— Etes-vous armé ? demanda-t-il au peintre.

— Oui, et vous ?

— Moi aussi.

Chacun d'eux avait ce petit revolver que nous leur avons vu une première fois à Saint-James.

— C'est bien curieux, dit Loïc, après un silence et comme s'il parlait tout haut. Voilà que nous arrivons au boulevard.

En effet, le fiacre passait en ce moment devant la rue Favart. Les deux jeunes gens surent qu'il allait tourner par la rue Lafitte et gagner les hauteurs de Montmartre. Où peut-on mieux se cacher que dans les quartiers excentriques ? Mais au lieu de prendre ce chemin, il continua sa route. Trois minutes après, il s'arrêta devant le Grand-Hôtel.

Toujours fidèle à son système, Hilarion Gentil de même qu'il restait dans la ville la plus considérable, se réfugiait dans l'hôtel le plus populaire. Loïc paya le cocher le prix convenu et les

deux jeunes gens entrèrent sous cette voûte en verre qui sert d'abri aux habitants du grand caravansérail. Richard Malvern ouvrit la porte vitrée placée à gauche et où étaient écrits, en lettres de cuivre, ces deux mots : BUREAUX — RENSEIGNEMENTS.

— M. Marius Roussin ?

La dame assise au bureau ouvrit un grand registre et le parcourut du regard.

— Je ne connais pas, Monsieur.

Ce n'était donc pas sous ce nom que le bandit s'était fait inscrire, ou bien avait-il déjà quitté la maison ?

Il revint auprès de Loïc et lui raconta ce qui se passait.

— Il n'y a qu'une chose à faire ; attendre.

La résolution était peut-être facile à prendre, mais à coup sûr elle était moins facile à exécuter. Certes, il était aisé, dans cet immense hôtel, d'attendre sans qu'on vous aperçût, mais, si l'on restait confondu dans la foule, on ne pouvait pas savoir à quel numéro était logé Hilarion Gentil. Avant qu'ils eussent pu réfléchir encore, Richard Malvern eut un tressaillement. Il venait d'apercevoir une voiture de place pénétrer dans la cour de l'hôtel. Par la portière passa une tête de femme qui regardait anxieusement à droite et à gauche : un voile épais couvrait son visage qu'il était impossible d'apercevoir. Mais une sorte de pressentiment l'avertit que cette femme était l'une des deux inconnues mystérieuses. Il voulut en avoir le cœur net. Loïc tourna le dos. Il pénétra rapidement vers l'un des couloirs de l'hôtel.

— Pour Dieu, lui dit-il à voix basse, restez là.

— Qu'y a-t-il ?

— Vous pourriez tout perdre si vous apercevait. Laissez-moi seul : je veux voir si je me trompe.

Il était temps. Richard Malvern se pencha un peu en avant ; il vit la portière s'ouvrir et une femme descendre de la voiture. Elle était de moyenne taille, l'aspect avait beaucoup d'élégance. Jusqu'à lors, le signalement ressemblait bien à celui qu'on leur avait donné.

L'inconnue jeta un coup d'œil rapide à droite et à gauche, comme si elle craignait d'être aperçue ; puis elle paya le cocher et se dirigea vers la grande cour vitrée. Une minute après elle disparaissait dans le corridor. Quand une femme est pressée, elle marche droit devant elle sans retourner la tête. Richard Malvern fit donc signe à Loïc de venir le rejoindre, et tous deux prirent le même escalier que l'inconnue.

Plusieurs personnes les croisaient en route ; l'escalier se remplissait de voyageurs, si bien que les deux jeunes gens étaient sûrs de ne pas être remarqués par celle qu'ils suivaient. Ils parvinrent ainsi au quatrième étage ; Richard se rapprocha alors un peu plus de l'inconnue. Au milieu des couloirs qui se croisaient, il ne voulait pas être exposé à la perdre subitement de vue.

Celle-ci fit encore quelques pas devant elle, tourna sur la gauche et s'arrêta devant la porte qui portait le numéro 245. Elle l'ouvrit brusquement et entra. Soit précipitation, soit oubli, elle négligea de retirer la clef de la chambre, qui resta sur la porte ; si bien que, lorsque les deux jeunes gens arrivèrent à leur tour, rien ne leur était plus aisé que de pénétrer dans l'appartement. Loïc s'appretait à le faire, quand Richard lui mit

les a attaqués par derrière et en a tué ou blessé 70. Un canon-revolver est resté aux mains des Chinois. Ces derniers ont coupé les têtes des cadavres français.

En apprenant cet acte de Barbarie, le consul anglais a protesté auprès des autorités chinoises, et a obtenu d'elle l'assurance que des faits de ce genre ne se reproduiraient plus.

Nous laissons au *Times* la responsabilité de cette nouvelle qu'aucune dépêche n'est venue confirmer.

Les têtes françaises.

Un journal de Sanghaï annonce qu'on a affiché à Canton, à Tamsui, à Ké-Long et quelques autres villes, des proclamations dans lesquelles on offre 100 dollars par tête de Français. On assure même que chaque tête d'officier sera payée 1,000 dollars.

Le village de Kep. — On emprunte à une lettre de M. Fillion, correspondant de l'Agence Havas au Tonkin, l'intéressante description suivante du village de Kep.

M. Fillion a accompagné, au mois de mars dernier, le général Négrier, lorsque ce dernier s'est dirigé sur Lang-Son après la prise de Bac-Ninh. La rencontre avec les Chinois a eu lieu alors précisément à Kep, où les armes françaises viennent de remporter un éclatant succès.

Par sa situation à la jonction des routes conduisant à Yen-Thé, d'une part, ou d'autre part à Bac-Ninh et à Hanoi, Kep est un des points les plus importants.

Ce n'est qu'un petit village militaire, entouré d'un mur en torchis, situé à droite de la route de Lang-Son, sur une petite élévation de terrain au-dessus de laquelle se trouve un fortin. L'entrée du village est à 100 mètres de la route, par une allée large de 3 mètres et bordée par deux petits étangs.

La porte du village est très étroite : à peine deux hommes peuvent-ils y passer de front. Le village se compose d'une cinquantaine de *cagnas*, cases anamites en planches, recouvertes de chaume et d'une quinzaine de bâtiments en maçonnerie n'ayant qu'un rez-de-chaussée. Ces derniers servaient de magasins et de demeures pour les chefs.

La superficie occupée par ce village est extrêmement restreinte ; toutes ces *cagnas*, tous ces bâtiments sont les uns sur les autres.

Quelques ruelles, larges d'un mètre ou deux, courent à travers un mur qui entoure le village à peine à deux mètres d'élévation.

C'est à Kep que les Chinois réunissaient une partie de leurs provisions en riz, pour subvenir aux besoins de leurs colonnes qui descendaient de la frontière de Chine.

Nous trouvâmes à Kep, lors de notre première occupation au mois de mars dernier, de très grands approvisionnements, et quatre canons Kropp que les Chinois durent abandonner précipitamment.

Tout autour de Kep, la campagne est superbe ; quelques rizières des collines un peu boisées entre lesquelles on aperçoit une ceinture verdoyante de bambous, des villages annamites, et comme fond du tableau, les montagnes de la province de Lang-Son.

On lit dans l'*Intransigeant* :

Nous pouvons affirmer de la façon la plus formelle que, depuis quarante-huit heures, le gouvernement a reçu de Chine et du Tonkin des nouvelles très graves et fort alarmantes.

M. Jules Ferry a refusé de laisser communiquer ces dépêches à la presse, craignant le mauvais effet qu'elles n'auraient pas manqué de produire à la veille de l'ouverture des Chambres.

Nous savons que l'amiral Lespès a nettement déclaré qu'avec le peu de troupes dont il dispose il lui est impossible de s'emparer de Tamsui, où il a rencontré une résistance des plus énergiques de la part des Chinois, qui sont très fortement retranchés.

De son côté, le général Brière de l'Isle ne dissimule pas dans ses dépêches la situation extrêmement critique dans laquelle se trouve notre corps expéditionnaire du Tonkin, actuellement aux prises avec une véritable armée, dont elle a pu apprécier la solidité au combat de Kep.

On lit dans le *National* :

Quelles que soient les illusions pacifiques qu'on nourrisse encore, nous croyons plus que jamais, que quoi qu'on fasse, on n'échappera pas à la nécessité de déclarer la guerre.

Le général Négrier. — Le général Négrier va être promu à la dignité de grand officier de la Légion d'honneur.

Informations

Alliance franco-allemande.

Une lettre de M. de Courcel, adressée à M. de Bismarck, le 29 septembre, relativement à la question africaine, déclare que la France désire régler dans un esprit d'une entente mutuelle les rapports de voisinage au Congo avec l'Allemagne ; elle constate l'identité des vues de la France et de l'Allemagne relativement à la liberté du commerce au Congo ; elle déclare en terminant que le gouvernement français a décidé de s'entendre avec l'Allemagne pour la réunion d'une conférence.

La conférence de Berlin.

Le *Temps* donne les renseignements suivants sur la conférence qui se réunira prochainement à Berlin pour régler les affaires de l'Afrique.

Les invitations à la conférence seront faites par séries. La première série comprend les puissances directement intéressées en raison de leurs possessions, protectorats ou factoreries

dans l'ouest africain. Ce sont : l'Allemagne, la France, l'Angleterre, le Portugal, l'Espagne, la Belgique, la Hollande et les Etats-Unis.

Ensuite, les grandes puissances non comprises dans cette première catégorie, savoir : l'Autriche, la Russie et l'Italie.

Enfin, en troisième lieu, les puissances secondaires telles que les Etats Scandinaves.

A propos des craintes exprimées par le *Journal des Débats*, disant que nos droits sur certaines parties de l'Afrique occidentale pourraient bien être annihilés par la conférence, le *Temps* ajoute que nous sommes en mesure de dire que la conférence n'aura pas à s'occuper des droits anciens des territoires dont la possession est acquise à telle ou telle nation. Il est formellement stipulé que la conférence n'aura à s'occuper que des territoires de l'Afrique occidentale qui sont actuellement sans possesseurs, ce qui exclut toute controverse relativement à nos droits sur Madagascar.

Quant à nos possessions dans l'Afrique occidentale, elles sont complètement mises hors de la discussion.

Les notes échangées stipulent, d'une manière formelle, que nos colonies du Sénégal, du Gabon et du golfe de Guinée sont exceptées du programme de la conférence.

* * *

La *Gazette de l'Allemagne du Nord* dit que la France, l'Autriche, la Russie, l'Espagne, le Portugal, la Belgique et la Hollande ont adhéré à la conférence pour le Congo.

La *Gazette* fait ressortir la tendance des Anglais à accaparer tous les territoires ; elle espère qu'on obtiendra satisfaction partout où les intérêts allemands sont en conflit avec les intérêts anglais.

La Conférence s'occupera, d'après l'ordre du jour adopté maintenant :

1° De la liberté du commerce dans le bassin et l'embouchure du Congo ;

2° D'un amendement aux stipulations du traité de Vienne au sujet de la libre navigation des cours d'eau internationaux, tels que le Congo et le Niger ;

3° De la définition des formalités nécessaires pour rendre définitives les acquisitions de territoire sur les côtes de l'Afrique.

Dans un remarquable article consacré à la prochaine conférence de Berlin, le *Journal des Débats* s'exprime ainsi :

Nous voyons très clairement l'intérêt qu'a l'Allemagne à la réunion de cette Conférence ; quant à l'intérêt de la France, nous le voyons beaucoup moins, et si M. de Bismarck ne nous offre pas les compensations aux sacrifices que nous allons lui faire, nous ne nous expliquerons guère comment et pourquoi nous prenons l'initiative de convoquer l'Europe à une réunion diplomatique où nous avons plus à perdre qu'à gagner.

— C'est vrai !
— Je rêve... je rêve, murmura Loïc... Jeanne, c'est impossible, ce n'est pas vous...
— C'est moi.

— Vous, la protectrice de l'homme qui a assassiné mon père !

Jeanne ne put rien répondre. Sa pâleur était extrême. Elle tomba sur les genoux en se cachant la tête dans ses mains. Loïc voulut courir à elle et la relever. Ce fut un corps inerte qu'il regut dans ses bras ; elle était évanouie.

Pendant ce temps-là, Richard Malvern cherchait par quelle issue Hilarion Gentil avait pu s'évader. Il ne tarda pas à la découvrir. Dans presque tous les hôtels, les chambres communiquent entre elles ; une porte fermée au verrou les sépare. Hilarion Gentil, se voyant acculé, avait tiré un des verrous, celui qui fermait de son côté, fait sauter l'autre et fui par la pièce voisine.

— Allons ! songea-t-il, il est décidé que nous ne l'atteindrons jamais !

Cependant il fallait prendre une résolution. Les deux jeunes gens ne pouvaient rester seuls dans une chambre d'hôtel avec cette femme évanouie. Ils s'arrêtèrent à ce qu'il y avait de plus simple, en effet. Richard alla prévenir le très-aimable administrateur du Grand-Hôtel qu'une dame, venue avec eux, s'était évanouie, et demanda qu'on fit avancer une voiture dans la cour vitrée. On y transporta la cantatrice, et, quelques instants après, ils roulaient tous les trois vers le boulevard des Batignoles.

Pas un mot ne fut échangé entre eux pendant ce douloureux trajet. Richard comprenait tout

Officiel. — L'*Officiel* porte la nomination de M. Rouvier comme ministre de commerce.

Gibraltar. — L'agent consulaire français à Fez a été attaqué, maltraité publiquement par les domestiques du Vizir.

Tirage de la loterie Tunisienne

Le tirage de la Loterie Tunisienne a eu lieu mercredi matin, à 11 heures, au Cirque d'Hiver.

Le numéro 220,883 a gagné 50,000 fr.
Lots de 10,000 fr. : 3,229,857 — 680,488.
Lots de 5,000 fr. : 734,547 — 2,004,515.

Lots de 1,000 fr. :
4,080,551 — 4,148,898 — 2,682,716 — 2,153,243
1,004,448 — 2,642,814 — 883,277 — 1,447,118
2,503,934 — 3,292,521.

Lots de 500 fr. :
128,610 — 283,166 — 2,640,132 — 1,033,079
2,211,606 — 5,095,776 — 1,295,020 — 1,439,259
1,247,297 — 5,160,189.

Lots de 100 francs :
4,073,629 — 627,990 — 1,150,866 — 140,084
4,006,382 — 1,225,060 — 1,377,296 — 757,250
3,460,097 — 200,306 — 2,035,217 — 435,309
953,580 — 2,486,690 — 32,770 — 2,282,612
1,818,782 — 2,128,356 — 3,431,264 — 1,344,364
755,129 — 4,182,281 — 1,800,688 — 4,147,323
1,541,722 — 2,573,144 — 565,784 — 2,169,380
1,437,630 — 2,741,802 — 542,113 — 3,244,826
1,790,084 — 1,588,472 — 321,607 — 2,614,985
2,657,883 — 239,381 — 807,046 — 1,033,071
2,525,734 — 4,012,953 — 2,683,139 — 773,104
421,136 — 56,224 — 3,642,267 — 2,442,547
3,138,919 — 1,372,408.

Le tirage définitif aura lieu le 18 décembre.

Tirage de la Ville de Paris (1869)

Le numéro 78,396 gagne 200,000 fr.
Les quatre numéros suivants gagnent chacun 10,000 fr. : 213,135 ; 246,610 ; 32,816 ; 450,713.
Les dix numéros suivants gagnent chacun 1,000 fr. : 116,985 ; 741,663 ; 150,388 ; 464,283 ; 567,748 ; 716,541 ; 276,466 ; 299,667 ; 18,516 ; 526,791.

CHRONIQUE LOCALE

ET RÉGIONALE

Tribunal de commerce de Cahors

Election du 5 octobre 1884

RÉSULTATS DÉFINITIFS

Nombre d'inscrits.....	1346
Nombre de votants.....	511
<i>Président</i>	
M. Cangardel (Paul).....	485 voix.
<i>Juges titulaires</i>	
MM. Cayla (Caprais).....	486
Calmon (Antoine).....	482
Delpach (Jean-Baptiste)....	475
<i>Juges suppléants</i>	
MM. Lafon (Victor).....	489
Léris (Victor).....	486
511 électeurs sur 1346 d'inscrits ont pris part au vote.	

ce que Loïc devait souffrir, et il plaignait cette torture, qu'il devinait intolérable.

Le baron de Maudreuil songeait à cette femme qu'il avait tant aimée, qu'il aimait encore si passionnément ; il la regardait à moitié évanouie entre ses bras et se disait qu'il était impossible qu'elle fût mêlée à ce secret honteux et sanglant autrement que par une fatalité maudite. Le charmant visage de Jeanne gardait trace des diverses émotions par lesquelles la jeune femme avait été successivement secourue. Un cercle noir entourait ses yeux, et ses traits tirés avaient une navrante expression de douleur. Richard allait chercher à lui procurer des secours pour la sortir de cet évanouissement prolongé ; quand Jeanne ouvrit les yeux. Elle n'eut pas le temps de parler. Déjà la voiture s'arrêtait devant l'atelier. Marius Roussin les attendait ; la première personne qu'il aperçut fut la cantatrice :

— Jeanne ! s'écria-t-il.
Et il se précipita sur la jeune femme qu'il serra avec tendresse dans ses bras.

— Mais comment la connaissez-vous ? demanda-t-il à Richard.

— Elle vient de faire fuir Hilarion Gentil !
Mais Marius Roussin était loin de partager l'indignation du peintre.

— Pauvre enfant ! murmura-t-il, en voyant sur le visage ravagé de Jeanne la trace de tout ce qu'elle avait souffert.

ALBERT DELPIT

(A suivre).

la main sur l'épaule.

— Attendez.

— Pourquoi ?

— Décidons de ce que nous ferons. Ce n'est pas le temps de la réflexion qui nous manque, puisque notre homme est là et n'en peut pas sortir sans notre permission.

— C'est vrai.

— Voici donc ce que je vous propose. Nous avons eu tort de ne pas amener le vrai Marius Roussin avec nous. Certes, il eût été dangereux que le misérable que nous poursuivons pût le reconnaître ; mais le danger à cette heure a disparu. Il faudrait donc qu'il pût être là, afin de témoigner sûrement, si, comme tout le fait croire, cet individu est bien son beau-frère.

— Mon ami, mon ami, répliqua violemment le baron de Maudreuil, ne me demandez pas un pareil courage, je suis à bout de force et de patience, le misérable qui m'a fait verser tant de larmes est là dans cette chambre... finissons-en ?
Et, repoussant légèrement Richard Malvern, il ouvrit la porte.

Comme à tous les appartements au Grand-Hôtel, il y avait au numéro 245 un petit couloir fermé à chaque extrémité par une porte ; la seconde seule donnait dans la chambre ; Loïc ne put retenir un cri de colère, celle-ci était fermée. Le moment n'était plus des hésitations malencontreuses. Les deux jeunes gens unirent leurs forces et s'arc-boutèrent fortement contre la porte. Ils crurent entendre un bruit de pas précipités dans la pièce, mais ils n'eurent pas le temps de se demander si, en passant par une autre chambre, celui qu'ils poursuivaient ne pou-

vait point prendre la fuite. La porte céda, tous les deux se précipitèrent...

A l'intérieur, il n'y avait qu'une femme. En la reconnaissant, Loïc jeta un grand cri et resta frappé de stupeur.

C'était Jeanne Simon.

Il y eut quelques instants de morne silence.

— Vous ! vous ici ! s'écria enfin le jeune homme.

En vérité, il se croyait atteint d'hallucination. Que venait-elle faire là ? Pourquoi la trouvait-il dans cette chambre d'hôtel, où il venait arrêter l'assassin de son père ?

Richard Malvern, seul, n'était pas surpris. Il savait que Jeanne était là. Un instant, même, il se reprocha de n'avoir pas parlé plus tôt à Loïc, de ne lui avoir pas révélé ce secret.

— Je vais vous apprendre, dit-il à haute voix, ce que madame fait ici. Il y a quelque temps déjà que je soupçonne une perfidie. Vous vous rappelez la nuit où nous avons arrêté cet homme, monsieur de Maudreuil ? Qui l'a fait évader ?
Jeanne pâlit.

— Vous ! continua le peintre en s'adressant à la jeune femme. Qui s'est jeté au travers de nos poursuites ? Vous ! Quel est le démon qui a fait fuir le misérable, chaque fois que nous allions l'atteindre ? Vous encore ! Et si maintenant, comme toujours, Hilarion Gentil a disparu, c'est que vous l'avez sauvé !

Jeanne Simon avait courbé la tête, d'abord, devant la parole indignée de Richard. Mais, à mesure que le jeune homme parlait, elle relevait le front. Ce fut en regardant Loïc en face, qu'elle répondit :

Par décret sont spécialement chargés du règlement des ordres pour l'année 1884-1885 : au tribunal de première instance à Cahors, M. Galop ; à Figeac, M. Fabre ; à Gourdon, M. Dubernard.

M. Delord, procureur de la République à Gastres, est nommé conseiller à la cour d'appel d'Agen.

M. Lachaise, receveur de l'enregistrement des domaines et du timbre, de 5^e classe à Catus, est nommé de 4^e classe à Tauves (Puy-de-Dôme).

M. Bouchet, receveur de l'enregistrement, des domaines et du timbre, de 6^e classe à Tallard (Hautes-Alpes), est nommé de 5^e classe à Catus, en remplacement de M. Lachaise.

MM. Evrard et Dupont, sont nommés commis de surveillance stagiaires titulaires, des manufactures de l'Etat, de 5^e classe dans le département du Lot.

Lycée de Cahors. — M. Maurel, est chargé du cours de première année (enseignement spécial), en remplacement de M. Baby, appelé à d'autres fonctions.

Instruction primaire. — Par arrêtés préfectoraux du 14 octobre courant, ont été nommés :

Instituteurs titulaires

MM. Fagon, Jean, à Bagnac. — Boutte, Jean-Louis, à Lalbenque. — Martin, Honoré, à Limogne.

Instituteurs adjoints

MM. Vaissier, Pierre, à Bagnac. — Prieur, Etienne, à Montfaucon. — Cohade, Gabriel, à Limogne. — Martin, Honoré, à Limogne.

Institutrices titulaires

MM^{es} Rey, Julie, à Saint-Jean-de-Laur. — Courbès, Marie, à Peyrilles. — Vinel, Justine, à Thédillac. — Bouscasse, Marie, à Soucirac. — Vinel, Marie, à Beauregard. — Delmas, Céline, à Concots. — Clavières, Marie, à Ruyres. — Guilhou, Marie, à Pern. — Jorguet, Marguerite, à Cassagne. — Durban, Marie, à Vaire.

Institutrices adjointes

MM^{es} Brugidou, au hameau de Saint-Bonnet (Gignac). — Marliac, Rose, à Montfaucon. — Vayssié, Marie, à Fontanes.

Le Félibrige à Muret

On écrit de Muret, au *Courrier* de Montauban :

Muret était, dimanche, en plein félibrige. Les Félibres de la maintenance d'Aquitaine, y tenaient leur assemblée annuelle, sous la présidence de M. de Toulouse-Lautrec, leur syndic, et cette fête a été rehaussée par l'inauguration d'un monument destiné à célébrer le souvenir de la bataille, livrée le 12 septembre 1213, sous les murs de la ville, par les croisés de Simon de Montfort, et dans laquelle le roi d'Aragon, Pierre II, trouva une mort glorieuse.

C'est sur l'emplacement où la tradition place le champ de bataille et l'endroit où fut tué le roi, — cet endroit garde encore le nom du quartier d'Aragon, — qu'a été érigée, à l'aide d'une souscription à laquelle ont pris part les habitants de Muret et les membres de la Société des Félibres, la colonne commémorative.

Les félibres et invités étrangers ont été reçus à dix heures et demie, à la gare de Muret, par le comité d'organisation de la fête, à la tête duquel se trouvait M. Henry, président honoraire, qui leur a souhaité la bienvenue.

De là, le cortège, précédé par la fanfare Delayrac et l'orchestre des « Enfants de Muret », drapeau et bannière déployés, s'est rendu au monument, qui est situé sur la route de Seysses, à un kilomètre environ de la ville.

La cérémonie de l'inauguration a été ouverte par un discours, en idiome languedocien, de M. le président Henry.

M. le comte de Toulouse-Lautrec a prononcé, à son tour, une allocution en langue française. Qui pouvait mieux que ce descendant d'une fière race parler, à cette place, de la lutte à laquelle est mêlé le souvenir de ses ancêtres ? Ce discours était bien digne de sortir de la plume du fin lettré, dont s'honore à si juste titre l'Académie des Jeux-Floraux.

Après l'exécution de divers morceaux par les fanfares et la distribution de récompenses, le

cortège s'est remis en marche vers Muret où M. Henry, réservait aux Félibres la surprise de les recevoir à sa table, et vingt-deux convives ont répondu à son aimable invitation ; un menu des plus succulents était prêt à leur faire honneur.

Après les toasts est venu le tour de la poésie, et, la coupe du Félibrige en main, chaque félibre est venu offrir son tribut à la muse provençale.

Nous avons remarqué particulièrement les vers lus par M. de Carbonnières, de Lavaur, et M. l'abbé Darasse, curé de Cayriech (Tarn-et-Garonne) ; les strophes enflammées d'un trouvère de Cahors, M. Rouquet, qui avait pris la croix pour sujet de son ardente poésie ; une chansonnette, pleine de grâce de M. Lacombe, de Montauban ; des couplets chantés avec une verve gasconne endiablée, par un ouvrier-poète, M. Yonnet, de Montech ; et puis un conte, un conte vrai, s'il vous plaît, qu'a récité dans un roman des plus imagés M. Noguez, de Béziers.

Enfin, ce qu'on a patoisé, en prose et en vers, pendant les quatre heures passées à table, il faut être félibre pour le comprendre ; bref, *la félibrejado* a été complète et l'on ne s'est séparé qu'à la tombée du jour, pour reprendre le train de Toulouse, en emportant de l'hospitalité muretaise le plus agréable souvenir.

Le vol de chez M. Soulié fait l'objet de toutes les conversations. Les malfaiteurs ont fait preuve d'une audace inouïe. Les valeurs au lieu d'être dans un simple tiroir, comme on l'avait dit d'abord, étaient enfermées dans un coffre-fort ; il a fallu briser la porte de ce coffre pour les soustraire. M. Soulié assure qu'une somme de 4 ou 500 fr. lui a été volée, ainsi qu'un portefeuille contenant des valeurs.

Le portefeuille nanti de toutes ses valeurs, a été retrouvé aux bords du Lot, à 400 mètres environ en amont du Pont Louis-Philippe, par la nommée Calmon, marchande de volaille, qui s'est empressée de le remettre à son propriétaire.

Le ministre de la guerre vient d'être saisi d'une invention d'un ancien chef de bataillon, M. Ramakers, qui a imaginé un pareil permettant aux cavaliers de traverser, sur leurs chevaux, les plus larges cours d'eau. Grâce à cet appareil, pesant mille deux cents grammes, les montures nagent avec la plus grande facilité. Cet appareil se replie, la traversée effectuée, et se loge facilement dans les fontes de la selle. Des expériences définitives auront lieu prochainement, et si elles réussissent, l'appareil Ramakers sera adopté par toute l'armée de la cavalerie.

Réserve. — Une ex-conditionnel (classe de 1878), ayant versé 1,500 fr. est-il considéré comme propriétaire des habits reçus à l'arrivée au régiment ? Avant-il le droit d'en disposer en quittant le régiment ? Doit-il se présenter en tenue militaire ou civile au moment des 28 jours ?

R. L'engagé-conditionnel, répond le *Figaro*, est propriétaire de ses vêtements et peut en disposer. Aucun règlement ne l'oblige à revenir accomplir sa période de réserve avec ses habits, mais il agira sagement en le faisant ; il évitera d'être équipé avec de vieux habits très malpropres et il touchera une indemnité d'une dizaine de francs, je crois.

Nouvelles militaires. — Le ministre de la guerre a décidé que les chefs d'escadron et les adjudants-majors de cavalerie territoriale qui marchent avec les escadrons 1 et 3 seront convoqués les années de millésime impair, et ceux qui marchent avec les escadrons 2 et 4 les années de millésime pair. L'adjoint au trésorier et ses secrétaires seront convoqués en même temps que les escadrons 1 et 3 ; l'adjoint à l'officier d'habillement et ses secrétaires accompliront une période d'instruction avec les escadrons 2 et 4.

Les ex-sous-officiers nommés sous-lieutenants de réserve, qui n'ont pu recevoir en 1884 le montant de la première mise d'équipement, par suite de leur nombre trop considérable et de l'insuffisance budgétaire, seront compris dans les allocations disponibles à partir du 1^{er} janvier.

Concours général agricole de Paris en 1885. — Un concours général d'animaux gras, de volailles, de semences, de

céréales et de machines agricoles se tiendra à Paris, au Palais de l'Industrie, du 2 au 11 février 1885.

Les exposants sont prévenus qu'ils doivent adresser leurs déclarations au ministre de l'agriculture avant le 1^{er} janvier prochain.

Les formules de déclarations sont déposées à la préfecture et dans les sous-préfectures.

Meurtre. — Le sieur C..., cantonnier sur la route départementale de Lacapelle à St-Céré, revenait vers minuit d'Espéyroux, lorsqu'il fut accosté par un individu qui lui demanda 50 fr. C..., sans se troubler, simule de prendre son porte-monnaie et sort de sa poche un couteau dont il frappe à plusieurs reprises son étrange interlocuteur, puis il court chez M. le Maire et annonce ce qui vient de lui arriver.

Le lendemain matin on trouva sur la route le cadavre de cet individu que l'on reconnut être un des employés de l'asile des aliénés.

Les médecins ont déclaré qu'un des coups de couteau ayant traversé l'artère du bras, la mort avait dû survenir promptement.

Le sieur C... a été laissé en liberté, ses explications ayant paru suffisantes à la justice.

Eboulement. — Un éboulement de terre a eu lieu à Florenty ou lac de Liourdes, commune de Bétaille, le 9 octobre. Deux ouvriers terrassiers ont été ensevelis : Delair, Antoine, a été retiré de sous les décombres inanimé ; Chaumeil, Pierre, est grièvement blessé, mais ses jours ne sont pas en danger.

D'après l'avis de l'ingénieur ordinaire, l'accident est dû à l'infiltration des eaux pluviales dans un terrain rocheux renfermant de poches terreuses, mais qui néanmoins offre une résistance assez grande.

Il eut été difficile de prévoir qu'un éboulement aurait lieu en ce point.

Traitement des factures rurales

MM. Liard et Nigon, facteurs ruraux dans la Seine-et-Oise, ont adressé à la Chambre des députés une pétition réclamant pour les facteurs un traitement fixé, à 7 centimes 1/4 par kilomètre.

Les pétitionnaires reconnaissent les améliorations notables apportées par le gouvernement depuis 1878, à la situation des facteurs ; mais ils pensent que le paiement par kilomètre n'est pas équitable.

D'abord, à cause des détours qu'ils font à droite et à gauche pour porter les lettres et journaux, les facteurs parcourent en réalité, plus de chemin qu'on leur en paye.

Ensuite et surtout, il arrive que lorsqu'un facteur vieillit, il devient incapable de parcourir quotidiennement les 32 kilomètres qui sont le maximum réglementaire de chaque tournée. Les vieux facteurs demandent des tournées moins longues. Et qu'en résulte-t-il ? C'est que, étant payés au kilomètre, ils sont moins payés, juste à la fin de leur carrière, au moment où ils auraient, au contraire, quelque droit à une amélioration.

La commission des pétitions de la Chambre des députés a paru frappée des raisons données dans cette pétition et, sur le rapport de M. Noblot, elle l'a recommandée à la sérieuse attention du ministre des postes.

La colonisation en Tunisie.

Un de nos amis, dit *l'Eclair* de Montpellier, propriétaire d'un vaste domaine en Tunisie, sur rade même de la Goulette, à 6 kilomètres d'une gare, offre des terrains gratuitement par lots de vingt hectares, aux colons que s'engageraient à y planter la vigne, à la seule condition d'abandonner le quart de la récolte jusqu'à la dixième année.

Ces conditions sont trop avantageuses pour ne pas tenter plus d'un de nos amis. Aussi, avons-nous cru devoir publier ces renseignements, en promettant à ceux qui voudraient en profiter, nos recommandations auprès de l'heureux propriétaire.

Avis à nos lecteurs.

AVIS

Lagarigue Jean, né à Carmes, commune de Cénévières, canton de Limogne, prévient tous les débiteurs et autres, qu'à partir de ce jour il ne paiera pas les dettes de sa femme Emilie Lagarigue, née Larroque.

THÉÂTRE DE CAHORS

Direction de M^{me} veuve DALBRET

Jeudi 16 octobre

DÉBUT DE LA TROUPE

Première représentation de

LE VOYAGE DE M. PERRICHON

Comédie en 4 actes, de MM. Labiche et Martin

LE SPECTACLE COMMENCERA PAR

MON HSMENIE

Vaudeville en 1 acte, de M. Labiche

Un précieux apéritif.

« Je souffrais depuis un an de constipation, mauvaise digestion et manque d'appétit. Tous les médicaments employés jusqu'alors avaient été sans effet. Grâce à vos Pilules Suisses à 1 fr. 50, tous ces inconvénients ont disparu, l'appétit est revenu et je me porte très bien. Je vous autorise à donner à ma lettre la publicité que vous jugerez convenable. » E. ZÉE. JANSSENS, sous-off. pens. Légation de la signature par M. le Maire d'Erezée (Luxembourg). A. Hertzog, Ph^{re}, 28, rue de Grammont, Paris. Demandez l'Almanach des Pilules Suisses pour 1885 qui vient de paraître, gratis dans les pharmacies, 40 pages illustrées.

BOURSE. — Cours au 16 octobre.

3 0/0	77 95
3 0/0 amortissable (ancien)	79 30
3 0/0 id. 1884	00 00
4 1/2 0/0 ancien	104 50
4 1/2 0/0 1883	108 85

Dernier cours du 15 octobre.

Actions Orléans	1,295 00
Actions Lyon	1,230 00
Obligations Orléans 3 0/0	371 15
Obligations Lombardes (jouissance janvier 1884)	303 60
Obligations Lombardes (jouissance)	300 00
Obligations Saragosse (jouissance janvier 1884)	328 00

BULLETIN FINANCIER

Paris, 15 octobre 1884.

La liquidation commence aujourd'hui par la réponse des primes. Il suffit de jeter un coup d'œil sur les cours cotés lors du précédent règlement, en des valeurs soumises à deux liquidations mensuelles, pour savoir que toutes les primes sont abandonnées. Il y a longtemps que pareille constatation n'avait pas été faite.

Les opérations concernant le règlement des engagements conditionnels ne sont, toutefois, pas assez considérables pour donner au marché une physionomie très animée ; comme pendant toutes les séances précédentes, les affaires sont encore excessivement restreintes.

Les Rentes françaises conservent, presque seules, un courant assez suivi de transactions. La lourdeur dont elles ont fait preuve, tous ces jours derniers, est due exclusivement à des réductions de bénéfices. Le découvert s'est prudemment abstenu, dans la crainte d'un retour offensif de ses adversaires.

Le 3 0/0 est 77.65 ; l'Amortissable à 78.95, et le 4 1/2 à 108.65.

L'extérieure 4 0/0 est très agitée. Elle monte ou baisse avec une égale rapidité, selon les nouvelles plus ou moins favorables mises en circulation sur l'état de santé du roi. Nous la laissons à 59 5/8.

Le Foncier est à 1290. Nous ne connaissons pas exactement le chiffre des souscriptions à la dernière émission ; mais nous sommes en mesure d'annoncer que, depuis longtemps, l'épargne n'avait fourni une semblable manifestation de sa confiance dans les obligations de cette grande institution.

La Société de dépôts se tient à 630 ; elle est au nombre de concessionnaires du Métropolitain.

L'obligation Panama est offerte à 5.50 de perte. Beaucoup de souscripteurs comprennent la faute qu'ils ont commise et lâchent leurs titres. Nous ne pouvons que les engager à se débarrasser au plus tôt.

Chez DENTU, libraire, Palais-Royal, Paris.

LA VÉRITÉ SUR LE CHRIST. La création, ses mystères dévoilés et l'amour aux premiers siècles (5^e édition), par *Clémence Badère*, est une œuvre des plus curieuses et des plus captivantes, dont la thèse repose sur des principes nouveaux. L'auteur en retraçant le commencement du monde, démontre que si la nature a formé un couple, elle pouvait en former mille, et que si on ne l'eût pas détournée de son travail par la procréation, les premiers hommes auraient pu vivre des milliers de siècles ; que les hommes de la création ne peuvent être comparés à ceux de la procréation, ils n'ont plus le même sang, c'est comme si on voulait comparer le vin pur avec celui mêlé d'une grande quantité d'eau ou de produits qui le dénaturent, et le rendent beaucoup moins sain, beaucoup moins généreux. C'est frappant de vérité et entraînant par l'intérêt. L'auteur en retraçant la vie du Christ, détermine nettement sa mission parmi nous ; dont l'objet est la répression de la luxure qui depuis des siècles épuise le sang et corrompt les mœurs.

Elle met en vue d'autres mœurs. C'est une œuvre splendide pleine de sens et dont les conclusions sont empreintes de la morale la plus pure. Il y a dans cette nouvelle édition de plus que dans les précédentes : — Une réflexion sur un livre de M. Darwin. — Ce qui fit croire à l'immortalité de l'âme. — Le vrai Christ. — Ce qui fit l'influence des prêtres. — La dernière cène de Jésus avec ses apôtres, etc. etc. **Prix : 3 francs.**

GRANDS MAGASINS DE NOUVEAUTÉS A PRIX FIXE

Le système de vendre tout à bon marché et entièrement de confiance est absolu dans la maison.

Maison de Confiance

Tout article qui a cessé de plaire est échangé ou remboursé, au gré de l'acheteur.

PONTIÉ

Jacques FONTÈS Successeur

Boulevard Gambetta et rue Fénelon. — CAHORS

Nouveautés pour Robes, Confections pour Dames et Enfants, Soieries en tous genres, Velours, Fourrures, Manchons, Spécialité d'articles pour deuil, Tissus et Châles, Nouveauté pour Hommes, Draperies en tous genres, Gilets fantaisie, Cravates, Flanelles de santé, Toiles en tous genres, Linges de table, Etoffes pour ameublements, Tapis d'appartements et pour Eglises, Couvertures, Mousselines, Rideaux, Spécialité pour Corbeilles de Mariages, Châles, Cachemire des Indes et de France, etc. — Envoi d'échantillons sur demande. — Expédition franco de port pour tout achat au-dessus de 20 francs.

Nota. — L'honorable Maison PONTIÉ est connue très avantageusement dans tout le département pour traiter les affaires de confiance.

Jacques FONTÈS, son successeur, ayant des rapports directs avec les premières fabriques de France et de l'Étranger, continuera à Cahors, à offrir au moins les mêmes avantages que les grandes maisons de Paris.

ELEGANCE — PLUS DE DOS RONDS — SOUTIEN avec les

BRETELLES AMÉRICAINES HYGIÉNIQUES

La BRETELLE AMÉRICAINNE élargit la poitrine, produit une libre respiration et a une valeur inappréciable pour la jeunesse.

Elle écarte toute tendance au **Dos Rond**, renforce la voix et les poumons et est indispensable par le bien-être qu'elle donne à tous ceux qui en font usage.

Prix suivant qualité : 3, 5, 7.50 et 10 fr.

Seul dépôt chez : J. LARRIVE, fils aîné, 16, rue de la Liberté, Cahors

Machines à coudre de tous systèmes, garanties sur facture.

MERCERIE, BONNETERIE, DRAPERIE, CHAUSSURES, ARTICLES DE VOYAGE ETC

VINS A DOMICILE

J. FOURNIÉ, fils, rue du Lycée, 44.

A partir du 1^{er} février, il se charge de porter, sur commande, le vin à domicile, depuis 12 bouteilles, vins absolument du pays.

(ESSAYEZ-EN UN PANIER)

EXPOSITION

CAHORS 1881

B. DOUCÈDE

Marchand tailleur à CAHORS, rue de la Liberté.

GELLÉ Frères, Inventeurs, 6, Avenue de l'Opéra, PARIS

EXPOSITION 1878 — MÉDAILLE D'OR

URGENT NIGRITINE VÉGÉTALE

Teinture pour les Cheveux et la Barbe

Cette teinture est, sans contredit, la meilleure, la plus sûre et la seule inoffensive.

NOIR, BRUN CHATAIN

CONSTRUCTION D'INSTRUMENTS DE PESAGE

Matériel de Chemins de fer, Voies, Wagonnets, Plaques tournantes, Aiguillages, etc.

LÉONARD PAUPIER

84, Rue Saint-Maur, à PARIS

80 MÉDAILLES & DIPLOMES D'HONNEUR



L'ATLAS NATIONAL

Par F. DE LA BRUGÈRE, membre de la Société de Géographie, membre du conseil de la Société de Géographie de Paris, lauréat des Sociétés savantes, etc., etc.

NOUVELLE ÉDITION MISE A JOUR, récompensée aux Expositions universelles ET CONTENANT LA GÉOGRAPHIE DE LA FRANCE ET DE SES COLONIES

Histoire, commerce, industrie, agriculture, chemins de fer, géographie physique, politique, économique, militaire, etc. 125 CARTES COLORIÉES, tous les départements, les Colonies et les PLANS EN CHROMO des grandes villes de France

L'ouvrage complet en 125 liv. à 15 cent.

ou en 25 séries à 75 centimes ne reviendra qu'à 18 fr. 75 AVEC 125 CARTES COLORIÉES

15 CENTIMES la livraison avec carte coloriée

75 CENTIMES la série de 5 liv. et 5 cartes.

La 1^{re} liv. à 15 c. contenant la grande carte des chemins de fer, en 10 couleurs, est en vente chez tous les libraires. Envoyer un spécimen gratuit à FAYARD, éditeur, 78, Bd St-Michel, Paris, ou adresser, 75 cent. timb. pour recevoir la 1^{re} série.

BAYLES, Opticien

3, rue de la Liberté, CAHORS

A l'honneur de prévenir les personnes qui ont la vue fatiguée par le travail ou par des verres mal appropriés à leurs yeux qu'on trouvera chez lui un grand assortiment de :

Lunettes, Pince-Nez, Conserves en verre cristal blancs, bleus, verts et fumés, des meilleures fabriques de Paris, Verres de rechange pour myopes, pour presbytes, Longues-Vues, Lorgnettes, Jumelles de spectacle et marine, Lorgnons, Face à main, Boussoles, Loupes Pièces à lire, Microscopes, Compte-fils, Baromètres, Thermomètres, Hygromètres, Epruvettes, Pèse liquides.

Alambics pour l'essai des vins, Lampes à esprit, Boîtes de Mathématiques, Globes terrestres, Pochettes, Pantomètres, Graphomètres, Equerres, Mètres, Doubles-décimètres, Décamètres rubans acier, Niveau d'eau et à bulle d'air, Pieds, Mires, Jalons, Chaînes d'arpenteur, Fiches, Filets à plomb, Echelle de proportion, Méridien, Téléphones, Monocles, Stéréoscopes.

Lanternes magiques, Timbres, Cachets secs et à tampon, Porte-Monnaie, Cannes, Revolvers, Epreuves de stéréoscopes, Groupes et Paysages. — Réparation d'instruments de précision, Achat de vieilles matières d'Or et d'Argent, Bijouterie religieuse, Orfèvrerie et Couverts Christofle, Réargenture.

SONNERIES ÉLECTRIQUES.

MACHINES A COUDRE

POUR FAMILLES ET ATELIERS

(Système perfectionné)



Maison CANGARDEL 4^{me}

C. DESPRATS, Successeur LA MAISON SE CHARGE DE TOUTES LES RÉPARATIONS

Propagande républicaine et agricole

18^e année 18^e année

GAZETTE DU VILLAGE

Politique et Agricole

PARAISANT TOUS LES DIMANCHES Par Livraison de 12 pages grand format, avec Gravures RÉDACTEURS EN CHEF :

P. JOIGNEUX & Eug. LIÉBERT

Un An : 6 fr. — Six Mois : 3 fr. 50 c. — Trois Mois : 2 fr.

Bureau du Journal : 26, rue Jacob, à Paris

Voulez-vous être au courant de toutes les nouvelles? savoir ce que font vos sénateurs et vos députés? étudier ce qui intéresse votre jardin, votre culture, votre basse-cour et vos étables? recevoir chaque dimanche les cours des Marchés et de la Bourse? avoir à votre disposition un journal qui répond, dans sa Petite Correspondance, à toutes vos questions? Aimez-vous les faits curieux, les romans?

*Abonnez-vous à la Gazette du Village, dont l'immense succès se comprend, si on compare son prix de six fr. par an aux services qu'elle rend. Et si vous hésitez, demandez rue Jacob, 26, à Paris, un numéro spécimen; vous recevrez gratis le dernier numéro paru.

DISTRACTION UTILE

DÉCOUPAGE Du bois pour amateurs. Machine à la main et au pied. Six collections de dessins pratiques édités par la maison: *Scié à Ruban* nouveau modèle. Spécialité de tours et accessoires. Outils de sculpture. Le guide de l'Amateur journal des sciences et arts pratiques (Travaux du bois).

Envoi du catalogue illustré franco contre 0 fr. 30 centimes.

Le Melle, breveté S. G. D. G., 3, rue de la Fidélité, Paris.

VICHY

Administration — Paris, 8, Boulevard Montmartre

PASTILLES DIGESTIVES fabriquées à Vichy avec les Sels extraits des Eaux. Elles sont prescrites contre les digestions difficiles. SELS de VICHY pour BAINS. — Un Rouleau pour un Bain. SUCRE D'ORGE DE VICHY. — Bonbon digestif. Pour éviter les contrefaçons, exiger sur tous les produits les marques de LA COMPAGNIE

Dépôt chez tous les marchands d'eaux Minérales, Drogistes et Pharmaciens.

ÉVITER LES CONTREFAÇONS CHOCOLAT-MENIER EXIGER LE VÉRITABLE NOM

Le propriétaire-gérant, A. Layrou.

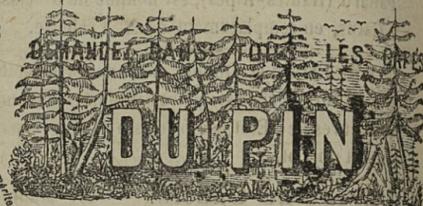
21 RÉCOMPENSES 1^{er} PRIX MÉDAILLES D'ARGENT, OR ET DIPLOME D'HONNEUR.



PÉRIQUEUX 1880 DIPLOME D'HONNEUR

MEMBRE DU JURY BORDEAUX EXPOSITION 1882 HORS CONCOURS

On demande des représentants sérieux, pouvant fournir de très bonnes références.



LIQUEUR DITE ÉLIXIR DES VOSGES

Ayant obtenu la Grande

MÉDAILLE D'OR

A L'EXPOSITION UNIVERSELLE DE PARIS 1878

FOURGEAUD & LACOSTE

Membres de l'Académie nationale. Inventeurs & Fabricants PÉRIQUEUX

Il est facile d'imiter. Il est difficile de créer

l'Élixir des Vosges est une liqueur SUI GENERIS dont les Bourgeois de Sapin forment essentiellement la base.

Il n'est pas et ne veut pas être une imitation de la GRANDE CHARTREUSE.

Librairie FÉLIX ALCAN, 108, boulevard Saint-Germain, Paris

BIBLIOTHÈQUE UTILE

83 volumes, in-18 de 192 p. chacun, chaque vol. br. 60 c.; cart. à l'anglaise 1 fr.

(Envoi franco contre timbres ou mandats-poste)

1. Morand. Introd. à l'étude des sciences physiques.
2. Cruvellier. Hygiène générale.
3. Corbon. De l'enseignement professionnel.
4. Pichat. L'Art et les artistes en France.
5. Buchez. Les Mérovingiens.
6. Buchez. Les Carolingiens.
7. F. Morin. La France au moyen âge.
8. Bastide. Luites religieuses des premiers siècles.
9. Bastide. Les guerres de la Réforme.
10. E. Pelletan. Décadence de la monarchie française.
11. L. Brothier. Histoire de la terre.
12. Sanson. Principaux Faits de la chimie.
13. Turck. Médecine populaire.
14. Morin. Résumé populaire du Code civil.
15. Zaborowski. L'homme préhistorique.
16. A. Ott. L'Inde et la Chine.
17. Catalan. Notions d'astronomie.
18. Cristal. Les déshérences du travail.
19. Victor Meunier. Philosophie zoologique.
20. G. Jourdan. La Justice criminelle en France.
21. Ch. Roland. Histoire de la maison d'Autriche.
22. E. Despois. Révolutions d'Angleterre.
23. B. Gastineau. Génie de la science et de l'industrie.
24. H. Leneveu. Le Budget du foyer.
25. L. Combes. La Grèce ancienne.
26. Frédéric Lock. Histoire de la Restauration.
27. L. Brothier. Histoire populaire de la philosophie.
28. E. Margollé. Les Phénomènes de la mer.
29. Zurcher. Histoire de l'Empire ottoman.
30. Zurcher. Les Phénomènes de l'atmosphère.
31. E. Raymond. L'Espagne et le Portugal.
32. Eugène Noël. Voltaire et Rousseau.
33. A. Ott. L'Asie occidentale et l'Égypte.
34. C. Richard. Origine et Fin des mondes.
35. Emfautin. La Vie éternelle.
36. L. Brothier. Causeries sur la mécanique.
37. Alfred Deneaud. Histoire de la marine française.
38. Frédéric Lock. Jeanne d'Arc.
- 39-40. Carnot. Révolution française. 2 vol.
41. Zurcher et Margollé. Téléscope et Microscope.
42. Blerzy Torrens. Fleuves et canaux de la France.
43. P. Secchi, Wolf et Briot. Le Soleil et les Étoiles.
44. Stanley Jevons. Économie politique.
45. Em. Farière. Le Darwinisme.
46. Leneveu. Paris municipal.
47. Boillot. Les Entretiens de Fontenelle.
48. Edgar Zevort. Histoire de Louis-Philippe.
49. Geikie. Géographie physique.
50. Zaborowski. L'origine du langage.
51. Blerzy. Les Colonies britanniques.
52. Albert Lévy. Histoire de l'air.
53. Geikie. Géologie.
54. Zaborowski. Les migrations des animaux.
55. F. Paulhan. La physiologie de l'esprit.
56. Zurcher et Margollé. Phénomènes aérostat.
57. Girard de Rialle. Peuples de l'Afrique et de l'Amérique.
58. Jacques Bertillon. La statistique humaine de la France (naissance, mariage, mort).
59. Paul Gaffarel. La défense nationale en 1792.
60. Herbert Spencer. De l'éducation.
61. Jules Barni. Napoléon 1^{er}.
62. Huxley. Premières notions sur les sciences.
63. P. Bondonio. L'Europe contemporaine.
64. Grove. Continents et océans.
65. Jouan. Les îles du Pacifique.
66. Robinet. La philosophie positive.
67. Renard. L'homme est-il libre?
68. Zaborowski. Les grands sages.
69. E. Hatin. Histoire du Journal.
70. Girard de Rialle. Les peuples de l'Asie et de l'Europe.
71. A. Deneaud. Histoire contemp. de la Prusse.
72. Dufour. Petit dictionnaire des falsifications.
73. F. Honneguy. Histoire contemp. de l'Italie.
74. Leneveu. Le travail manuel en France.
75. Jouan. La chasse aux animaux marins.
76. Renard. Histoire contemp. de l'Angleterre.
77. Bouant. Histoire de l'eau.
78. Jourdy. Le patriotisme à l'école.
79. Mongredien. Le libre échange en Angleterre.
80. Creighton. Histoire romaine.
- 81-82. P. Bondonio. Mœurs et institut. de la France. 2 vol.
83. Zaborowski. Les mondes disparus.

En vente au bureau du Journal.

Très complète, indiquant TOUS LES CHEMINS DE FER en projet, en construction ou en exploitation

DU LOT

En vente chez tous les libraires.

En feuille, 0 fr. 75. — Sur carton, 1 fr. 25. — Sur toile avec étui chagriné 1 fr. 50. — 25 c. en plus par la poste.